



LISTES DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE MOINS DE 3 MOIS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

A FOURNIR AU DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL POUR CHAQUE PERSONNE PRÉSENTE DANS LE FOYER (DOCUMENTS EN FRANÇAIS)

PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

✉ IDENTITE

- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité (CNI ou Passeport)
- Photocopie carte de séjour en cours de validité (ou récépissé de la demande de renouvellement) pour les personnes de nationalité étrangère non ressortissantes UE
- Photocopie carte vitale
- Photocopie livret de famille (si enfants ou divorcé(e))
- Jugement de tutelle ou curatelle si nécessaire
- Photocopie justificatif de divorce (jugement, etc...)
- Photocopie carte d'invalidité
- Photocopie demande de logement avec N° Unique : www.demande-logement-social.gouv.fr

✉ REVENU DE REFERENCE DES PERSONNES PRESENTES DANS LE LOGEMENT

- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaires
- Photocopie du contrat de travail ou attestation de l'employeur
- Photocopie du dernier bilan, attestation comptable ou tout document comptable habituellement fourni à l'administration (si artisan, commerçant ou profession libérale)
- Photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Photocopie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
- Photocopie notification de pension des retraites
- Photocopie notification de pension d'invalidité
- Photocopie pension alimentaire reçues ou versées : extrait de jugement
- Photocopie avis de paiement de l'indemnité pôle emploi
- Photocopie de la dernière notification CAF ou MSA des prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF...)
- Photocopie Bail de location
- Photocopie des 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement ainsi que la carte d'identité recto/verso de la personne qui vous héberge

✉ MOTIF DE LA DEMANDE

- Logement non décent, insalubre / dangereux ou local impropre à l'habitation
- Logement simple
- Mutation
- Logement repris ou mis en vente par le propriétaire
- Procédure d'expulsion
- Violences familiales
- Regroupement familial
- Mutation professionnelle ou rapprochement du lieu de travail

Tél : 04 68 66 30 49 - 04 68 66 32 41

Mail : cellule.logement@mairie-perpignan.com